

O. I. X. *Macti animo estote dilecti Fidei et virilitate agite in Deo fidentes, cujus causis servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.* (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.) M. V. X.  
*Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo sanguini propositum esse firmiter monitis adhaerere que ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.* (Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ)

# LA LIBERTÉ

Journal quotidien politique et religieux

ABONNEMENTS :  
 SUISSE . . . . . Fr. 6 »  
 UNION POSTALE . . . . . » 40 »

BUREAUX : Grand'Rue, 13, à Fribourg  
 La rédaction rend compte des ouvrages qui lui sont adressés.  
 Prix du numéro : 40 centimes.

Les annonces sont reçues par MM. ORELL, FUSLI & C<sup>o</sup>, à FRIBOURG. — Prix de la ligne : 10 cent. pour le canton, 15 cent. pour la Suisse, 20 cent. pour l'étranger.

## Bulletin politique

L'année 1886 finit dans de mauvaises conditions pour le gouvernement anglais. Le ministre a reçu, par la retraite de lord Randolph Churchill, un coup dont on commence à croire qu'il ne se relèvera pas. Lord Hartington, le chef des libéraux unionistes, était le seul qui pût combler le vide laissé par le brusque départ du jeune chancelier de l'Echiquier. Lord Salisbury l'a rappelé en hâte de Rome où il travaillait au règlement d'assez importantes questions avec le Vatican. Lord Hartington a franchi la Manche malgré la tempête déchaînée; mais arrivé à Londres, après avoir consulté ses amis politiques et vu de près la situation, il n'a pas accepté le poste qui lui était offert. Il sera mieux placé, a-t-il dit, pour soutenir le ministère, s'il n'en fait point partie. Sa raison a tout juste la valeur des excuses de politesse.

Que va faire le chef des tories? Lord Salisbury appellera-t-il M. Groschen, qui ne fait pas même partie du Parlement? Dissoudra-t-il la Chambre, comme on lui en prête l'intention, et en ce cas, la reine se prêterait-elle à une nouvelle dissolution intervenant quelques mois à peine après que le pays légal a été consulté? Ces secousses politiques, en se répétant, ne menacent-elles pas de miner les institutions britanniques? D'un autre côté, lord Salisbury peut-il toujours compter sur le même concours des libéraux dissidents du groupe Hartington et des radicaux hostiles au *Home rule*, dont M. Chamberlain est le chef? Il y a là des problèmes qui doivent donner des insomnies au lord premier ministre.

En attendant, ceux qui peuvent se réjouir de ce qui arrive, ce sont les Irlandais. La crise est arrivée juste au moment où commençaient les mesures de persécution contre les chefs de la *National League* et les évictions contre les tenanciers incapables d'acquiescer leurs fermages. Il y aura trêve forcée au profit des Irlandais, et probablement qu'ils ont échappé à des mesures dont aucun autre ministère n'osera reprendre l'héritage peu glorieux.

Après avoir opéré un rapprochement entre elle et la Russie, l'Allemagne tente un rapprochement entre la Russie et l'Autriche.

Un journal libéral, qui jouit d'une grande autorité, la *Gazette de Voss*, examine, dans un article aux allures officieuses, l'éventualité d'une guerre russo-autrichienne.

La conclusion de l'auteur de l'article est que l'Allemagne combattrait aux côtés de l'Autriche si le territoire de cette dernière puissance était attaqué, mais qu'elle n'empêcherait pas ce que la Russie fera dans les Balkans contre la volonté de l'Autriche.

« Jamais les troupes allemandes ne combattront les Russes pour soutenir les revendications de l'Autriche. »

« La seule politique raisonnable à suivre par l'Autriche est donc d'éviter un conflit avec la Russie et d'arriver à composition. »

Un grand mouvement politique se dessine en ce moment dans les hautes sphères politiques de l'Autriche-Hongrie.

Les ministres hongrois Tisza et Szapary viennent d'arriver à Vienne. Dans les cercles officieux, on dit que les réceptions du jour de l'An à la cour expliquent ce voyage. Il est certain cependant que le ministère commun doit délibérer sur des questions importantes, parmi lesquelles le renouvellement du compromis austro-hongrois, le traité de commerce avec la Roumanie, et enfin la mise à exécution de la loi sur le landsturm. Une commission qui siège au ministère de la guerre s'occupe de cette dernière question. Le ministre de la défense du pays, M. de Fejervary, et le commandant militaire de Pest, le comte Pejacséwitch, prennent part à ses travaux.

Le correspondant particulier des *Débats* à Vienne reçoit de Constantinople les renseignements suivants auxquels nos dépêches ont déjà fait allusion :

« Rustem-Pacha a envoyé le mardi 21 décembre de Londres, par le télégraphe, l'analyse de l'article du *Morning Post* du 20, article qu'il signalait comme rédigé par sir Henri Drummond Wolff sous l'inspiration du marquis de Salisbury. Vous savez que, dans cet article, le sultan est mis en cause personnellement; on lui reproche de perdre son pays en s'alliant avec la Russie; il est accusé de trahison et on le menace de lui faire subir le sort de son prédécesseur Abdul Aziz. »

« La violence de cette attaque a consterné les ministres. Le grand-vizir n'osait pas en donner connaissance à son maître dont la susceptibilité malade est connue. Cependant sur l'avis des ministres, il s'y est décidé. Habbul-Hamid en a été malade. »

« Sur ces entre faites, le grand-vizir a consenti à recevoir chez lui l'héritier présomptif qui désirait s'entretenir avec lui. Malgré toutes les précautions prises pour que cette entrevue restât ignorée, la police du palais en a eu connaissance et en a informé le sultan qui, fou de colère et de frayeur, a cru qu'on songeait déjà à exécuter les menaces de l'Angleterre. Une scène des plus violentes s'en est suivie, après laquelle Kiamil Pacha s'est mis au lit, malade, et croyant sa dernière heure venue. »

« Le sultan paraît décidément avoir le cerveau atteint. »

« Il a cependant reçu M. de Montebello en audience de congé. L'ambassadeur français l'a un peu rassuré en lui affirmant qu'il pouvait toujours compter sur les sympathies et l'appui de la France. »

## Nouvelles fédérales

L'Université et la presse. — Nous citons aujourd'hui l'appréciation compétente du *Courrier de Genève* :

On se rappelle que l'année dernière, dans la réunion des cardinaux, des évêques et de la Cour pontificale, qui eut lieu au Vatican à l'occasion de l'anniversaire du couronnement du Pape, Sa Sainteté Léon XIII avait demandé à Mgr Mermillod quelles étaient ses espérances relativement à la fondation d'une Université catholique à Fribourg; Mgr Mermillod avait répondu que, avec l'appui assuré du gouvernement fribourgeois et de l'épiscopat suisse, le projet ne manquerait pas de se réaliser. Le vote récent du Grand Conseil de Fribourg est un premier pas dans cette voie. Nous faisons

présidence du conseil et du leadership de la Chambre. Il croit pouvoir être plus utile au gouvernement hors du cabinet que dans le cabinet.

Lord Salisbury rentrera demain à Londres.

LONDRES, 30 décembre.

Un article du marquis de Tseng dans l'*Asiatic Quarterly Review* insiste sur la révision des traités de la Chine avec les autres puissances et sur la revendication des droits de la Chine sur les territoires concédés à des étrangers. L'article conclut que la Chine veut la paix, mais la révision des traités, afin de ne pas tomber dans l'état déplorable où est actuellement l'Egypte.

## Dernières dépêches

Londres, 31 décembre.

Lord Hartington refusant l'offre de lord Salisbury qui lui proposait la présidence du conseil ou les fonctions de leader de

des vœux, avec toute la Suisse catholique, pour que l'œuvre commencée soit promptement menée à bonne fin.

Fonds Winkelried. — Le Conseil fédéral a approuvé l'acte constitutif qui lui a été soumis par le comité central de la fondation fédérale de Winkelried, et il s'est déclaré prêt à se charger de l'administration du fonds.

Décision ferrugineuse. — La Compagnie des chemins de fer du Nord-Est suisse est sommée par le Conseil fédéral d'établir et d'organiser une station pour le service des voyageurs et des bagages sur la ligne de la rive gauche du lac de Zurich entre la rue Zweier et la rue de Baden (Aussersihl-Widikon) et invitée à présenter le plus tôt possible les plans de construction.

Subvention fédérale. — Une subvention fédérale de 45 % et un subside de 5 % sur le million de secours sont accordés pour les frais, devisés à 100.000 francs, de l'endiguement du torrent Balanka, près Seedorf (Uri).

Justice militaire. — Une circulaire est adressée aux cantons, pour porter à leur connaissance les décisions suivantes :

1. Aucun émoulement ne doit être payé aux autorités civiles cantonales (y compris les autorités de district et de commune) pour actes officiels en matière de justice pénale militaire.

2. On ne devra leur honnifier que les déboursés réels pour indemnités payées aux témoins et frais d'expertise.

3. Dans les cas où les autorités judiciaires cantonales procèdent à des enquêtes et à des jugements, elles doivent s'en tenir aux prescriptions fédérales en ce qui concerne les compétences des personnes qui coopèrent aux actes judiciaires, ainsi que les autres calculs de frais.

La souveraineté cantonale et l'orthographe. (Séance du Conseil fédéral du 30 décembre). — Vers la fin de l'année dernière, on a demandé simultanément, de plusieurs côtés, aux autorités fédérales, de provoquer, par le moyen de la convocation d'une conférence de représentants des divers états de langue allemande, la création d'une orthographe uniforme pour cette langue. Les pétitions parvenues sur cet objet dépeignent en détail les inconvénients qui résultent de la diversité actuelle dans ce domaine, ainsi que les avantages de l'unité pour l'enseignement, la presse, la librairie, etc.

Le Conseil fédéral n'a pas manqué de donner suite aux demandes présentées, autant que cela était en son pouvoir, et de s'informer en première ligne de la possibilité de voir aboutir une conférence de ce genre. Les communications qui lui sont parvenues sont toutefois de telle nature que la tentative de régler par voie internationale la question de l'orthographe doit être considérée comme ayant échoué.

Quant à la demande présentée en seconde ligne par quelques-unes des pétitions et tendant à ce que cet objet soit au moins réglé d'une manière uniforme, pour le territoire de la Suisse allemande, par une conférence intercantonale, convoquée par l'ini-

la Chambre, sir W.-H. Smith sera le leader de la Chambre des communes en remplacement de lord Randolph Churchill.

Dublin, 31 décembre.

Quatre autres députés irlandais ont comparu aujourd'hui sous la prévention de participation au plan de campagne organisé par M. Parnell.

Marseille, 31 décembre.

Le paquebot de Melbourne est arrivé ayant à bord Madame Paul Bert.

Londres, 31 décembre.

Le *Times* dit qu'il faut abandonner l'espoir de former un ministère de coalition.

Il reconnaît que la situation intérieure et extérieure est sombre.

Il craint que l'Europe ne sache pas réprimer l'ambition de la Russie. Heureusement, les bonnes relations de l'Angleterre avec les colonies augmentent

l'initiative des autorités fédérales, le Conseil fédéral, à son grand regret, n'est pas en position d'entrer en matière. Abstraction faite de ce que, avec la manière dont les choses ont marché jusqu'ici, il est douteux que tous les gouvernements cantonaux intéressés donnent suite à une invitation de ce genre, l'autorité fédérale n'a absolument aucune base qui lui donne la possibilité de faire observer les décisions qui seraient prises par la conférence. En conséquence, il doit laisser à l'initiative des gouvernements cantonaux, qui ont des compétences plus étendues, ainsi qu'à celle des sphères intéressées, le soin de résoudre la question d'une façon qui puisse obtenir, dans la mesure du possible, l'assentiment de tout le monde.

Visites sanitaires du bétail. — Le département fédéral de l'agriculture publie, pour entrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, une ordonnance relative à la visite du bétail, par des vétérinaires patentés ou leurs remplaçants (également patentés), dans les divers bureaux des péages, avec indication du jour et de l'heure où ces visites ont lieu.

Frontière franco-suisse. — Chatelard : M. Pillet, à Marligny-Ville. — Champéry, Morgins et Saint-Gingolph : M. Chevalley, à Saint-Maurice. — Corsier, Moniaz, Thônex et Hermance : M. Dyssly, à Genève. — Moillesullaz : M. Blondeau, à Carouge. — Rozon, Perly et Sorat : M. Olivet, à Genève. — Chancy, Dardagny, Meyrin, gare et frontière, Grand-Saconnex et Genève, gare : M. Weber, à Genève. — Crassier, et Nyonport : M. Borel, à Nyon. — Ouchy-port : M. Gross, à Lausanne.

La Cure, Le Brassus, Les Charbonnières (le Pont) : M. Meylan, au Soliat. — Vallorbes, gare et route : M. Combe, à Orbe. — L'Auberson : M. Wisler, à Auberson. — Mendon, Verrières, gare, et l'Ecrenais : M. Balmez, aux Verrières. — Cernex-Pequignot, Col des Roches, route et gare, Lods, gare : M. Gillard, au Locle. — La Rasse : M. Sommer, à La Chaux-de-Fonds. — Goumois : M. Muller, à Saignelégier. — Le Motte : M. Bouvier, à Saint-Ursanne.

Reclère, Damvant, Fahy : M. Riat, à Damvant. — Boncourt et Porrentruy : M. Farine, à Porrentruy.

Frontière suisse-italienne. — Zernetz, Campocologno, La Motta, Castasegna, Spilgen, Chiasso, gare et route, Stabio, Lugano, Ponte-Tresa, Luino et Locarno. — Gondo (Simplon) : M. Diezig, à Brigue. — Bourg-Saint-Pierre (Saint-Bernard) : M. Pillet, à Martigny-Ville.

Exploits de la neige. — On signale des Grisons, de la Suisse centrale et du Tessin des avalanches nombreuses. Dans le canton des Grisons, une foule de poteaux télégraphiques ont été renversés, les avalanches, petites et grandes, roulent des pieds de l'Albul, de la Bernina, de la Fluela; un refuge a été rasé du sol, les forêts ont subi des dommages. Au versant sud du Gothard, près d'Airolo, des tranchées sont creusées, des rocs sont déplacés, des parties de forêts sont enlevées; le sol est couvert de monceaux de neige, d'arbres, de buissons, de débris d'étables des montagnards qui ont été enlevés et précipités dans l'espace avec leurs approvisionnements de fourrage. Près de Rodi Fiesso, une grande

considérablement la puissance défensive de la nation anglaise.

Rome, 31 décembre.

Les réceptions diplomatiques continuent au Vatican.

On remarque que les entretiens du Pape avec les représentants des puissances sont plus longs cette année que de coutume.

L'attention a été excitée surtout par les longues audiences accordées au comte Paar, ambassadeur d'Autriche, et à M. Schœzer, ministre de Prusse.

Le bruit court ici que le prince Alexandre de Battenberg est parti pour Sofia. Le comte de Sonnaz, malgré sa promotion, restera à Sofia en qualité de plénipotentiaire de l'Italie jusqu'à la solution de la question bulgare.

## Dépêches télégraphiques

PARIS, 30 décembre.

L'ambassade ottomane dément les informations des *Débats* sur l'impression que le récent article du *Morning-Post* aurait produit sur le sultan.

Le Français dément la prétendue conversation du comte de Paris avec le prince impérial d'Allemagne que le *Matin* a publiée.

PARIS, 30 décembre.

M. Herbette a été nommé grand officier de la légion d'honneur.

Un télégramme de M. Le Myre de Vilers confirme le départ de Madagascar du fils du premier ministre, qui arrivera en France vers le milieu de janvier.

LONDRES, 30 décembre.

M. Chamberlain, arrivé ce matin, est allé aussitôt conférer avec lord Hartington.

Lord Hartington, après avoir conféré avec les principaux chefs du parti libéral, refuse l'offre que lui a faite lord Salisbury de la



avalanche a emporté une vaste superficie de forêt et projeté la plupart des arbres sur la rive droite du Tessin. Il faut s'attendre malheureusement à d'autres sinistres du même genre.

**Ligne de Brunig.** — La compagnie du Jura-Berne pousse les travaux de la ligne du Brunig avec une remarquable vigueur. A peine sa concession a-t-elle été ratifiée par les Chambres fédérales qu'elle a fait parvenir au gouvernement d'Obwald les premiers 30,000 fr. pour le paiement des frais d'expropriation. Les travaux de terrassement sont en cours, et si la température est favorable, on peut y employer à la fois jusqu'à quinze cents ouvriers.

## Nouvelles des cantons

**Chute des feuilles.** — La naissance de la nouvelle année, avec toutes ses aurores et toutes ses promesses, est quelquefois aussi le signal du trépas pour les constitutions peu robustes. Les journaux dont la caisse sonne creux ont de la peine à franchir le passage; plusieurs expirent au seuil du 1<sup>er</sup> janvier. Dans ce nombre, malheureusement, se trouve aujourd'hui l'*Indépendant bernois*, qui a soutenu pendant trois ans dans la radicale ville de Bienne la cause de l'indépendance conservatrice. Il meurt faute d'abonnés et d'appui. C'est un grand vide qui s'ouvre dans la presse de ces contrées protestantes.

Voici la conclusion du funèbre article d'adieu que publie la feuille expirante :

Le journal meurt, mais l'esprit ne doit pas mourir. Que nos amis politiques ne se laissent point abattre; qu'ils ne se laissent pas décourager par les railleries ou les injures qui ne leur seront pas épargnées. Le parti indépendant ne peut pas succomber: il est représenté au Grand Conseil par des voix autorisées, il n'a qu'à se serrer autour de ses chefs. D'ailleurs la marée sociale monte de plus en plus, et le moment s'approche où, pour faire face à la révolution socialiste qui s'apprête, les adversaires d'hier devront se reconcilier sous la bannière du progrès uni à la sagesse et à l'esprit de justice, bannière qui est celle de notre parti.

**Préparatifs militaires à Genève.** — Le *Progrès* de Lyon publie l'étonnante correspondance que voici, en date de Genève :

En prescription de l'ordonnance du 18 novembre 1874, sur la mobilisation de l'armée fédérale, le département militaire a envoyé la destination des voitures pour notre canton à dresser un rapport sur les véhicules à être utilisés en cas de mobilisation.

On se demande si d'autres cantons ont pris des ordres analogues ?

**Fromages.** — Le commerce des fromages semble reprendre quelque activité. Les commandes se font plus nombreuses et les prix tendent à se relever, mais les acheteurs exigent de la marchandise bien conditionnée.

## Petite chronique des cantons

— La chute abondante de neige de ces jours passés avait donné l'idée à quelques personnes d'élever sur la place du Marché, à Bâle, une grande statue représentant une femme. On l'avait flanquée d'une croustille dont le produit devait être attribué à une œuvre de charité. Lorsque la croustille a été ouverte le jour de Noël, on y a trouvé la somme de 246 fr. 44. Cet argent a servi à acheter des chaussures pour un certain nombre de pauvres enfants.

## Nouvelles de l'étranger

### Lettre de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 29 décembre.

#### Questions militaires. — Bourse.

Au dîner des commandants de corps d'armée, qui a eu lieu mardi soir, à l'hôtel Continental, il n'a été prononcé aucun discours, mais en revanche les conversations ont été très animées. Comme on le pense bien, l'éventualité d'une guerre, l'organisation et l'armement de notre armée ont été passés en revue. Tous les généraux pourvus de grands commandements se sont trouvés d'accord pour constater que, depuis quelques années, des progrès considérables avaient été réalisés dans l'ensemble des moyens et des forces défensives de la France. La nouvelle organisation dans les commandements des places fortes, que vient de publier l'*Officiel* et qui sera mise en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier, a été particulièrement et unanimement approuvée. Sur la question de savoir si notre armée était bien en mesure, d'ores et déjà, de se mesurer avantageusement avec l'armée allemande, en cas de guerre, les avis se sont trouvés partagés. Plusieurs chefs de corps, tout en tenant compte de la bravoure innée du soldat français, de l'excellence des méthodes d'instruction appliquées aujourd'hui dans tous les régiments et du développement pratique de cette instruction, n'ont pas dissimulé que, sous bien des rapports, notre armée se trouvait encore inférieure à l'armée allemande. La discipline et l'esprit de corps, par exemple, existent, dans les troupes d'au delà du Rhin, à un degré tel que l'armée forme un tout compact se mouvant librement sous une haute et puissante direction. En France, au contraire, il souffre dans les rangs de l'armée un vent d'indépendance qui relâche beaucoup les liens étroits devant unir, dans l'obéissance et le devoir, chefs et soldats.

En un mot, la politique s'est introduite dans les casernes, au détriment de la discipline et de l'esprit de corps.

Sur le champ de bataille et en cas d'un premier revers, ne serait-il pas à craindre que l'unité militaire se trouvât fortement atteinte et que le commandement ne pût également faire sentir son action directrice sur toutes les parties de l'armée française ?

Plusieurs autres généraux ont émis une opinion contraire et ont soutenu cette théorie que l'organisation de notre armée, sans quelques points de détail, était irréprochable et pouvait rivaliser avantageusement avec celle de l'armée allemande, ou de n'importe quelle autre nation. Ils ont même ajouté que la France n'avait rien à redouter d'une nouvelle invasion. Il est vrai de dire qu'un bien petit nombre de chefs de corps se sont rangés à cette opinion qui nous paraît, pour le moins, empreinte d'une forte dose d'optimisme.

Les journaux radicaux publient de violents articles pour déclarer que la France est prête pour la guerre. Ils ne font que répéter le langage si imprudent du général Boulanger.

Confiance bien étonnante, quand on se rappelle les fameux boutons de gêtres du maréchal Lebeuf en 1870.

Les dépêches de notre ambassade, à Londres, prétendent qu'on est très ému, en Angleterre, de la situation européenne et qu'on y regarde comme presque inévitable une guerre entre l'Allemagne et la France. Comme en 1870 d'ailleurs, les Anglais font, en pareil cas, des vœux plutôt pour l'Allemagne que pour la France, mais ils désirent cependant que la paix ne fût pas troublée, en raison des intérêts du commerce qui souffrirait, au moins par contre-coup, de l'état de guerre.

Le bruit a couru, aujourd'hui, que la Chambre syndicale s'est assurée les fonds nécessaires pour reporter toutes les positions existant sur les rentes et les valeurs de premier ordre. La liquidation mensuelle s'effectuerait ainsi sans aucune secousse. Quant aux valeurs qui sont du domaine de la spéculation pure, comme certaines Sociétés de crédit, il est probable que les capitaux se montreront exigeants et méfians.

L'agent de change qui a sombré, il y a quinze

jours, laisse un passif de trois millions au moins, contrairement aux informations qui réduisaient le déficit à 750,000 fr. La Chambre syndicale prétend limiter sa solidarité aux opérations au comptant; cette attitude ne manquera pas de soulever une interpellation dès la rentrée des Chambres.

### Une statue de Napoléon III

On télégraphie de Milan à la *Tribuna* que le maire de Milan a l'intention de convoquer prochainement le conseil municipal pour lui proposer de voter l'érection, sur une place publique quelconque, d'une statue équestre de Napoléon III, qui a été exécutée après la mort de l'ex-empereur, et qui, depuis, a été remise dans une cour, à la suite de l'opposition des radicaux.

Le maire avait fait distribuer déjà aux conseillers un ordre du jour motivé dans lequel il rappelle ce que Napoléon III a fait pour l'Italie.

Ce monument serait dédié à Napoléon et à l'armée française.

### Le prince de Mingrèlie

M. Pierre Newski, l'auteur des *Danicheff*, écrit au *Matin* :

« Le prince Nicolas de Mingrèlie, âgé de trente-neuf ans, habitait depuis plusieurs années notre capitale, y menant une existence assez retirée, et était plus ou moins oublié par son souverain. Il passait son temps à étudier différents ouvrages historiques, notamment les guerres de l'antiquité, et l'on trouve dans sa bibliothèque les œuvres de Diodore de Sicile à côté de celles de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Il a le don remarquable de se souvenir de tout ce qu'il lit, et nous pouvons le compter parmi les hommes les plus lettrés de notre grand monde. En outre, c'est un Parisien accompli, ayant passé toute sa jeunesse à Paris avec sa mère, et un ami sincère de la France, comme bon nombre de mes compatriotes.

« Cet été, deux de nos jeunes grands-ducs, Nicolas et Georges (fils du grand-duc Michel et général gouverneur du Caucase), lui demandèrent d'aller chez lui en Mingrèlie pour y chasser le bouclaire (*capra caucasica*), animal bien rare maintenant et qui habite les hauteurs des chaînes de montagne du Caucase. Le prince fut charmé de cette idée, et au mois de septembre on se rendit en Mingrèlie. La réception que leur fit le prince dans son château de Gordi et les péripéties charmantes des chasses enchantèrent les jeunes atesses qui, en rentrant à Saint-Petersbourg, firent part de leurs impressions au czar.

« Deux semaines plus tard apparaissait dans le *Messenger officiel* la candidature de Mingrèlie. Eh bien ! ces deux atesses, sans s'en douter, furent les promoteurs du futur monarque des Bulgares. Pour vous dire deux mots sur ces jeunes gens, je me plais à constater que tous les deux sont intelligents et très érudits. L'aîné, le grand-duc Nicolas, est un entomologiste accompli et, depuis longtemps déjà, fait partie de la Société entomologique de France. Il est lui-même éditeur à Pétersbourg d'un ouvrage très estimé par les spécialistes et qui porte le titre de *Mémoires sur les lépidoptères*.

« Le second, le grand-duc Georges, est un excellent numismate et possède une très belle collection de monnaies russes. Tous deux sont de vrais Parisiens, très instruits et lettrés, et on peut compter sur eux, à l'avenir, tant pour notre pays que pour l'alliance avec le vôtre dont ils sont de vrais amis. »

## Renseignements et Nouvelles

**France.** — M. Daumas, vice-résident français à Tananarive, est arrivé lundi à Marseille avec les douze jeunes Malgaches qu'il a été chargé de conduire en France. Deux d'entre eux ont été dirigés sur l'école des mines d'Alais, deux autres sur l'école des arts et métiers d'Aix, les huit autres sur Montpellier; parmi ceux-ci se trouvent deux capitaines de la garde royale. Tous ont une bonne tenue et portent bien les vêtements européens. Ils répondent avec beaucoup d'appropos et d'intelligence aux questions qu'on leur pose et paraissent émerveillés des splendeurs de Marseille et surtout de nos constructions monumentales.

**Italie.** — Une violente tempête s'est élevée mardi matin sur la Méditerranée; elle a cessé vers midi, mais pour reprendre l'après-midi. Le jaquebot « Saïd », des Messageries maritimes, faisant le courrier d'Egypte, a brisé son hélice et est resté en détresse près de Porto Vecchio; il a été secouru par un navire de guerre italien qui l'a remorqué et conduit au port le plus voisin.

On signale, en outre, de nombreux sinistres.

**Alsace-Lorraine.** — Le chef des pompiers de Ribeauvillé vient d'être avisé que désormais les commandements de la compagnie ne pourront plus se faire qu'en allemand. Cette mesure est générale et a été signifiée à tous les corps de pompiers d'Alsace-Lorraine.

**Belgique.** — On a acquis la preuve que les valeurs de diamants du courrier Ostende-Verviers, appartenant à une bande internationale.

Trois de ces individus sont Allemands; ils ont brusquement disparu de Bruxelles et on a trouvé dans leur chambre une masse enveloppée de plis chargés.

Ces individus, qui ont prétendu se nommer les frères Eberhard, ne sont pas frères; le principal chef de la bande est un nommé Karl Müller, bien connu par la police de Londres. On le recherche actuellement en Allemagne.

**Autriche-Hongrie.** — On mande de Prague que le comité du club des députés tchèques s'est occupé de la situation qui résulte de l'abstention des députés allemands aux séances de la Diète. Il a décidé qu'une lettre serait adressée au docteur Schmeykal, chef du parti allemand, pour lui demander de formuler ses griefs et d'indiquer les conditions d'un *modus vivendi*.

**Prusse.** — Le président de la commission de l'armée a fait savoir aux membres de la commission que la prochaine séance aura lieu le 5 janvier.

— Mardi matin est mort à Posen M. Kantak, le chef du parti polonais à la Chambre des députés du Landtag prussien. Il était âgé de soixante-trois ans.

— Trente-huit socialistes ont été expulsés du territoire de Francfort. La plupart se sont rendus à Mannheim et à Offenbach. On dit que le gouvernement prussien a invité les gouvernements badois et hessois à proposer au Conseil fédéral l'application du petit état de siège à ces deux villes.

**Russie.** — La *Correspondance politique* de Vienne, croit savoir que les changements dans le ministère russe qu'on a déjà annoncés se feront très prochainement. Le ministre de l'intérieur, le comte Tolstol, qui demande depuis longtemps de rentrer dans la vie privée pour cause de santé, serait remplacé par M. Manasséine, actuellement ministre de la justice. Celui-ci aurait pour successeur le sénateur Plehwe, adjoint au ministère de l'intérieur et ancien chef de la police d'Etat.

**Serbie.** — Le conseil des ministres, contrairement à la proposition du ministre de la guerre, a décidé que les élèves en médecine militaire seraient envoyés à Vienne pour faire leurs études et non pas à Saint-Petersbourg, bien que le gouvernement russe, sur la de-

11 FEUILLETON DE LA LIBERTE

## EXIL !

PAR

M. DU CAMPFRANC

Au bout de la rue étroite la chaîne apparaissait. Tous les prisonniers, liés deux à deux, marchaient d'un pas lourd et cadencé. Armés de lances et de pistolets, des cosaques en double rang leur faisaient une escorte; l'acier poli des armes brillait au soleil.

Que le temps était splendide ! J'en voulais à la nature d'être si radieuse. Pourquoi le ciel n'avait-il pas, sur son azur, mis un crêpe semblable à celui qui enveloppait mon cœur ?

La chaîne approchait. Bientôt je distinguai mon père. Il marchait dans les rangs, la tête baissée; sa haute taille se voûtait légèrement comme sous le poids d'une infortune trop grande. Il leva les yeux en passant sous notre balcon. Quelle douleur dans son regard ! Je lui envoyai un baiser de la main, et je m'écriai :

— Mon père ! mon père ! tandis que la comtesse de Rudzen murmurait : Adieu ! Adieu !

Puis elle demeura immobile, l'œil dilaté, les lèvres entr'ouvertes, les bras en avant comme pour crier, appeler, retenir l'être bien-aimé, son amour, sa vie.

Il passait... il s'éloignait... il disparaissait. Ah ! le déchirement affreux ! la mort, tous deux, le même jour, ils l'eussent piétinée.

— Adieu ! adieu ! sanglotait de nouveau ma mère, adieu !

On parle de cœurs qui se brisent; mais, vraiment, c'était bien la plainte poignante d'un cœur qu'on brise et qu'on torture qui échappait à la pauvre femme dans cet adieu ! Adieu ! qui dut éveiller dans l'âme de mon père le plus douloureux des échecs.

Il était passé ! Il commençait la première étape du long chemin. Quel calvaire ! deux ans suffisaient à peine pour le graver.

Grâce au privilège de sa naissance, le comte de Rudzen aurait dû franchir, en tarentas, la route de l'exil, mais le czar, ne pouvant lui pardonner d'avoir tout sacrifié : sa liberté, son repos, son patrimoine à la délivrance de sa patrie, n'a pas cru châtier trop justement le patriotisme en écrivant au bas de l'ukase, ces quelques mots :

« LE VOYAGE SE FERA A LA CHAÎNE. »

Sait-il bien ce qu'ils contiennent de douleurs, de souffrances, de fatigues inouïes, ces quelques mots ?

« LE VOYAGE SE FERA A LA CHAÎNE. »

Oui, l'empereur les a écrits dans son palais, inconscient, sans doute, des tortures imposées.

Et, pendant qu'il continuera luxueusement à vivre, les prisonniers marcheront d'ostrog en ostrog, souffrant de la faim, de la soif, de l'extrême fatigue. Ils marcheront sur la neige glacée, dans les chemins détrempés, sous un soleil brûlant. En hiver, au printemps, en été, ils marcheront encore, ils marcheront toujours. Et cela, pendant deux longues années.

Qu'importe au bourreau l'excessive lassitude. Si les prisonniers tombent, un coup de fouet les relève; s'ils s'arrêtent épuisés, un coup de fouet leur rend l'énergie; si le matin, après un court sommeil dans l'ostrog, leurs membres endoloris refusent de se mouvoir, un coup de fouet vient les assouplir.

Pauvres prisonniers, combien arriveront au but ?

Chaque jour quelque captif tombe sur le chemin; et celui-là, le fouet ne peut le relever. En vain les soldats du czar en multiplient les coups, enfoncez les lanières en raies sanglantes dans les chairs du martyr... la mort l'a délivré !

Et ce n'est pas un seul qui chemine ainsi sur les routes russes et sur les routes sibériennes. De Moscou, tous les dix jours, par une nouvelle chaîne. Elle se rend à Irkoutsk. Tout l'empire est sillonné de ces pèlerins martyrs. Oui, on pleure sur la terre de Russie, on pleure, on gémit.

Comment le czar peut-il goûter un moment de bonheur ? En hiver, dans son palais de la Perspective, où le luxe impérial resplendit sous les flammes des brûlants foyers — que les exilés ont froid ! — En été, dans les allées ombreuses de Tzarskoë-Celo, au milieu des

fleurs et des vertes futaies — que les exilés sont accablés sous le soleil ardent ! — Oui, si cette pensée le hantait, sans doute, il ne les écrivait pas ces mots : « LE VOYAGE SE FERA A LA CHAÎNE. » Il doit ignorer les misères, les fatigues, les désespoirs contenus dans cette courte ligne... Mais s'il les connaît ! Mon Dieu ! le chagrin m'égare... J'allais le maudire.

Eh bien ! non. Que le ciel lui pardonne. Après tout, qui est plus à plaindre du bourreau ou de la victime ? Le bourreau à coup sûr; car il est, par delà les nuages, une terre bénie où triomphe la justice, une terre où le czar retrouvera les pleurs de tous les martyrs. Dieu lui en demandera compte. Dieu lui dira :

— Pourquoi tant de sang répandu ? Pourquoi tant de pères arrachés à leurs enfants, de maris à leurs femmes ? Pourquoi, enfin, ce cri de douloureuse agonie qui, depuis un demi-siècle, s'élève de la terre de Pologne ? Pourquoi ?... Ambition... despotisme. Voilà ta seule excuse, voilà ta seule réponse !

Oh ! oui, Seigneur, oui, c'est à ce jugement suprême que nous, les vaincus; que nous, les opprimés; que nous, les enfants de la malheureuse Pologne, nous attendons que la justice nous soit enfin rendue.

(A suivre.)



mandé du ministre de la guerre serbe, eût fait savoir à Belgrade qu'il était disposé à recevoir les élèves à l'école de Saint-Petersbourg.

**Etats-Unis.** — Il résulte du rapport annuel du secrétaire du Trésor, que par le fonctionnement normal de la loi d'amortissement, la dette publique des Etats-Unis sera entièrement liquidée en 1908, au moyen « du rachat ou du paiement chaque année d'un pour cent du total de la dette, qui sera mise à part comme fonds d'amortissement, et dont l'intérêt sera de même appliqué au remboursement de la dette publique, comme il sera prescrit de temps en temps par le secrétaire du Trésor.

**Uruguay.** — M. Herrera a été nommé ministre de l'intérieur, M. Mendolasta ministre des affaires étrangères, M. Duvimosoterra ministre de la justice.

Les craintes relatives au choléra sont sans fondement.

Une conspiration militaire tendant à renverser le gouvernement a été découverte. Les principaux coupables sont arrêtés.

## Canton de Fribourg

**Le budget communal.** — Le conseil communal de Fribourg a vu arriver hier l'heure redoutée des rois et des administrations : la convocation des Etats généraux et la discussion du budget.

C'était, en effet, le jour où le conseil général devait promener ses regards investigateurs et même indiscrets dans le projet de budget de 1887. Tous les membres du conseil communal étaient là, prêts à résister *unguibus et rostro* aux assauts des profanes qui tenteraient de troubler le savant équilibre des chiffres.

Le projet est entre les mains de tous les assistants.

Les deux premiers chapitres : administration générale de la ville et finances, ne donnent lieu à aucune discussion. Les recettes de l'administration doivent atteindre selon les prévisions : 36,700 fr. ; les dépenses : 13,660 fr. Le chapitre II (produits de l'éclairage, des impôts, etc.) accuse aux recettes 112,400 fr. ; aux dépenses (service de l'emprunt, intérêt, frais de perception des impôts, etc.) 91,701 fr.

Après avoir franchi sans encombre ces deux caps, on aborde le chapitre III, instruction publique, qui boucle aux recettes par 24,152 fr., et aux dépenses par 57 mille 343 fr.

Ici, première escarmouche. M. Menétray, secrétaire de la Préfecture, propose de supprimer le poste 8 ainsi libellé :

Écoles primaires. Argent des mois des écoles des filles et des garçons... 1100 fr.

M. Menétray estime que la perception de ces contributions pour des écoles officielles est contraire à la loi.

On vote. Le poste est maintenu par 23 voix contre 6. Le conseil communal respire. L'assemblée ne paraît pas animée de sentiments subversifs.

Nous voici à la police, chapitre IV : Recettes : 28,925 fr. Dépenses : 24,420 fr.

M. Gschwind, professeur, pose une question indiscrète. Pourrait-on nous montrer par le menu comment se répartit la somme de 7450 fr. affectée aux traitements des employés ?

Du sein de l'administration communale, une voix répond : c'est le traitement des employés... Expliquons-nous : il y a les deux garde-stables, le surveillant du grand pont, le secrétaire et... les employés, toujours ces inévitables employés.

M. Gschwind, qui n'est pas porté à la chicane, accepte cette explication.

M. Python, conseiller d'Etat, déclare que, sans vouloir formuler de proposition formelle, il fera une observation générale : la rubrique des dépenses pour la police lui paraît trop élevée, d'autant plus que la commune n'est pas chargée du service de nuit. Il se réserve de revenir à la fin de la séance sur ce sujet en proposant d'inviter le conseil communal à mettre à l'étude la simplification de l'administration.

Après cet échange de vues, on entre dans les forêts. Chapitre V, recettes : 8100 fr. Dépenses : 6300 fr. Point d'incident.

Au sortir du bois, on débouche sur le cimetière. Recettes : 2000. Dépenses : 2350. Ici encore le budget reste intact.

L'édilité, service ordinaire, passe aussi à travers les rangs des inquisiteurs sans se laisser entamer. Recettes : 1100. Dépenses : 27,750 fr.

Nous arrivons maintenant au service extraordinaire. Ici, la barque du budget va traverser une mer houleuse.

Le conseil communal a inscrit aux dépenses de ce service un subsidé de 1000 fr. pour l'église de Saint-Jean. C'est une bonne action. M. Buchin, greffier du tribunal cantonal, propose de la rendre plus méritoire en élevant le subsidé à 1500 fr., en raison des frais considérables qu'a entraînés la restauration de l'église.

Une voix douce et musicale se fait ici entendre ; c'est celle de M. Charles-Auguste Vonderweid, directeur des finances communales. Avec le langage insinuant et sou-

ple qu'on lui connaît, M. Vonderweid prie l'assemblée de ne pas oublier que l'agrandissement de l'église de Saint-Jean est la conséquence de la réorganisation de la paroisse de Fribourg et de l'institution des rectorats ; aux termes de la convention qui a réglé cette transformation, la ville de Fribourg n'a aucune charge à supporter de ce chef. C'est par pure bienveillance que le conseil communal est venue en aide à M. le recteur de Saint-Jean. L'année dernière, il lui avait alloué 1500 fr. Cette année, en raison du déficit du budget, il a prévu une allocation de 1000 francs.

M. Python remercie le conseil communal de l'esprit d'économie qui l'anime en cet instant, mais il croit qu'on peut élever le subsidé à 1,500 francs sans rompre l'équilibre du budget. Le conseil communal n'est pas tenu à allouer cette somme, c'est très vrai ; aussi ne la lui demande-t-on qu'à titre gracieux, sous forme de subsidé. On peut d'autant mieux l'accorder que la paroisse, en scindant ses intérêts d'avec ceux de la commune, n'a pas retiré grand chose de ce partage. M. Python fait allusion, en particulier, aux fonds pies, dont il ne veut pas rechercher l'origine. La ville, du reste, a un certain intérêt à l'agrandissement de l'église de Saint-Jean. Quant à la brèche que cette augmentation du subsidé pourrait faire à l'équilibre du budget, il y aura peut-être moyen d'entrer en accommodement avec M. Fraisse, directeur de l'Édilité, dont on va discuter bientôt le budget extraordinaire. (Hilarité.)

A la nouvelle qu'on va tenter de rogner sur les travaux publics, M. Pierre Winkler se lève d'un bond et déclare avec un accent convaincu qu'il ne faut pas toucher à cette rubrique. Il est d'accord toutefois pour le subsidé de 1,500 francs.

M. Charles Auguste Vonderweid prend de nouveau sa voix la plus douce pour démontrer que la paroisse a reçu tous les biens auxquels elle avait droit. Mais le rectorat de Saint-Jean n'a aucun titre à bénéficier de ces biens, ayant été détaché de la paroisse. Quant à espérer se rattraper sur le budget de l'édilité, il n'y faut pas songer ; ce budget est déjà singulièrement réduit.

On vote. A une majorité évidente contre 3 voix, l'assemblée se prononce pour le subsidé de 1,500 francs.

Maintenant l'heure est venue pour M. Fraisse de prendre habilement en main le gouvernail de sa barque. Les vagues de l'économie et des rognures vont la mettre en péril.

Les dépenses prévues au service extraordinaire de l'édilité s'élèvent à 19,640 fr.

Une discussion homérique s'engage. On conteste l'urgence du curage de l'étang, divisé à 3000 fr. M. Tobie Gottrau propose de renvoyer cette opération à une autre année. M. Bise, commissaire général, et M. Bourgnécht s'y opposent. M. Frédéric Weck vient à la rescousse et démontre qu'en présence du drainage de la Chassotte le curage de l'étang ne donnera pas les résultats qu'on en attend. M. Guidi tient pour l'envèvement de la vase. M. Menétray trouve que ces travaux absorbent des sommes exorbitantes, sans que leur utilité soit bien prouvée.

Après cette mêlée générale dans les eaux bourbeuses de l'étang, de guerre lasse, on se jette sur les vespasienne. Le budget prévoit l'installation de cinq nouveaux urinoirs, dont un sur la place de Notre-Dame. M. Wuilleret, greffier, propose de réduire de 1200 à 600 fr. le poste y relatif. M. Frédéric Weck appuie cette proposition. Selon lui, la police aurait, dans ce domaine, de nombreuses amendes à percevoir, si elle veillait à une plus stricte observation des règlements.

M. Guidi, répondant à M. Weck, se lance dans de hautes considérations sur la difficulté d'observer les règlements de police. La population de Fribourg est difficile à mener. Quatre agents de police ne peuvent suffire à la besogne. M. Guidi ajoute qu'il ne manque jamais de leur faire la morale ; il leur lit à chaque instant les règlements.

M. Winkler recommence son discours *pro domo*. Il ne faut pas toucher au budget des travaux.

Enfin on procède à la votation.

Par 16 voix contre 13, le poste de 3000 fr. pour le curage de l'étang est maintenu. Par 19 voix contre 9, on maintient aussi la somme allouée aux vespasienne.

Le projet de budget est ainsi adopté dans toute son étendue, avec une seule modification : l'augmentation du subsidé alloué à l'église de Saint-Jean.

Ce budget, qui roule sur une somme totale de 237,000 francs (chiffres ronds), entrée et sortie, boucle par un déficit de 6,737 francs 50 cent.

Les finances communales, comme on voit, ne couchent pas dans la soie et les velours.

Un incident se produit à l'occasion du renouvellement des impôts communaux.

M. Duccotterd, professeur, propose que les impôts actuels ne soient maintenus qu'à titre provisoire pour un an seulement, cela en prévision d'un remaniement général du système de l'impôt. Il faudrait demander,

par voie de pétition, la révision des lois sur l'impôt. Ces lois de privilège, s'écrie l'orateur, doivent enfin disparaître ; il est temps de mettre fin à un état de choses immoral et inconstitutionnel.

M. Aeby, syndic, dit que le conseil général ne peut donner ici qu'un préavis. La question des impôts rentre dans la compétence de l'assemblée des contribuables.

M. Python n'est pas de cet avis. Il fait observer que la proposition de M. Duccotterd ne touche pas *hic et nunc* au chiffre de l'impôt, mais tend seulement à n'accorder le renouvellement des impôts actuels que pour un an.

M. Charles-Auguste Vonderweid, toujours de sa voix la plus calme, demande que le renouvellement ait lieu pour trois ans. A ses yeux, l'espoir d'une refonte du système actuel de l'impôt est chimérique ; du moins il ne se réalisera pas de si tôt.

La proposition de M. Duccotterd est adoptée par 19 voix contre 6.

On passe à l'examen des diverses rubriques de l'impôt. Plusieurs lances sont rompues contre les chiens de luxe qui inondent la ville et qu'on propose de taxer à 10 francs.

M. Winkler a une nouvelle occasion de plaider *pro domo*. Il défend la cause de son chien, qui n'est pas de luxe.

La taxe actuelle (8 fr.) est maintenue par 13 voix contre 10.

Cette escarmouche clôt la question du renouvellement des impôts.

On aborde la proposition de M. Python relative à la simplification administrative. M. Python estime que devant un déficit de 6,700 francs, il importe de viser à une plus grande économie. C'est pourquoi il propose que le conseil communal soit invité à étudier les moyens d'obtenir une simplification de l'administration communale, et à présenter ensuite un rapport. L'organisation communale actuelle est ancienne ; si le bruit public est vrai, le conseil communal aurait déjà dans ses cartons un projet complet de réorganisation.

M. Charles-Auguste Vonderweid déclare ne point s'opposer à la prise en considération de cette motion. Mais il ne la considère pas moins comme étant sans portée pratique. Depuis 24 ans, on n'a cessé d'opérer réductions sur réductions ; l'administration communale est arrivée à sa plus simple expression.

M. Bourgnécht profite de l'occasion pour faire une incursion sur le terrain cantonal. La simplification administrative, dit-il, est à l'ordre du jour partout ; je suis heureux de voir M. Python entrer dans cette voie. L'ancien chancelier penche surtout pour la simplification dans le domaine cantonal ; mais la communale ne lui paraît guère possible. Déjà un poste de secrétaire de ville a été supprimé.

La proposition de M. Python est adoptée sans opposition.

Pour bouquet de la séance, voici la seconde motion de M. Duccotterd proposant que le conseil communal prie le conseil d'Etat de soumettre au Grand Conseil un projet de révision des lois sur l'impôt.

M. Schaller, conseiller d'Etat, fait remarquer qu'un décret émané du régime radical en 1849 interdit ces sortes de manifestations aux conseils communaux. Ils ne peuvent pas sortir de leurs attributions.

M. Bourgnécht prie M. Python de pourvoir à la suppression de ce décret suranné qui muselle les conseils communaux.

M. Python : pourquoi vous adressez-vous à moi plutôt qu'aux autres membres du conseil d'Etat ? (Hilarité.)

La proposition de M. Duccotterd est rejetée par 9 voix contre 8.

La séance se termine faute de combattants.

N'oublions point de dire que le nouveau syndic, M. Aeby, a dirigé les débats avec un tact parfait ; la discussion a été menée rapidement et à bon port.

Le conseil communal, en somme, n'aura pas à se plaindre des Etats généraux de hier. Ces terribles conservateurs sont encore faciles à gouverner.

### Meminisse juvabit.

— Au mois d'octobre, tout au commencement de la période électorale, nous signalâmes une réunion du parti radical à Bulle, convoquée par circulaire, et à laquelle se rendirent MM. Biemann, avocat, et Léon Glasson, directeur de la Banque cantonale.

Le Confédéré s'inscrivit en faux contre notre récit ; il prétendit qu'il n'y avait pas eu d'assemblée convoquée à Bulle, surtout pas par circulaire, et que c'était tout à fait fortuitement que ces deux Messieurs avaient rencontré ce jour-là à Bulle quelques amis politiques.

Pour donner une idée de la valeur de ce démenti, nous nous contentons de reproduire sans commentaire la circulaire qui suit, dont nous avons en mains un exemplaire autographié :

Conférentielle Fribourg, le 16 octobre 1886.

Monsieur et cher concitoyen, Le moment de prendre une décision sur l'attitude du parti libéral de la Gruyère dans les élections générales de décembre est arrivé. Il faut que nous nous voyions, que nous discutions et que nous nous entendions pour le mieux des intérêts de notre district et du canton.

C'est pourquoi je me permets, en ma qualité de membre du Comité cantonal, de convoquer quelques amis libéraux-radicaux de la Gruyère à une réunion à Bulle, sur le dimanche 24 octobre prochain, à 3 heures après-midi, à l'Hôtel des Alpes. Je compte sur votre présence. Cette convocation est personnelle.

En attendant le plaisir de vous serrer la main, je vous présente, Monsieur et cher concitoyen, mes patriotiques salutations.

L<sup>r</sup> GLASSON.

**Musique de Landwehr.** — La soirée annuelle aura lieu le 5 janvier prochain à l'hôtel National, dès 9 1/2 heures du soir.

Les membres passifs qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire auprès de M. Ph. Meyll, rue du Tillen, jusqu'au 3 janvier à 5 heures du soir, en indiquant le nom des personnes invitées, limitées à deux.

LE COMITÉ.

A l'occasion du Nouvel-An, nous nous permettons de recommander à la bienveillance des abonnés de notre **Ville le porteur** de notre Journal. Il leur présente doré et déjà, avec ses remerciements, ses meilleurs vœux de nouvelle année.

## FAITS DIVERS

UNE SUBSTANCE EXPLOSIVE. — Un prêtre du diocèse de Nancy, M. l'abbé P..., curé de C..., envoie à l'Espérance de Nancy les intéressants détails qui suivent, au sujet d'expériences faites par lui, avec une matière explosive d'une puissance extraordinaire :

« Les annales de la chimie font mention, depuis 1809, d'une poudre explosive que le colonel Vergnaud parvint à faire adopter, vers 1841, par l'artillerie française pour ses amorces fulminantes, et que la crainte des accidents, le préjugé, avaient, jusqu'à présent, réservée exclusivement à cet usage.

« Cette poudre, appelée *Mercur fulminant d'Howard*, du nom de son inventeur, se prépare facilement et son emploi n'expose l'artificier à aucun danger. Une réaction bien simple la précipite au fond du matras ou du ballon d'expérience, sous la forme d'une poudre cristalline, blanche et assez douce au toucher. Elle ne détonne que sous un formidable choc dirigé bien d'aplomb, ou à la température de 187° centigrades, ou par l'étincelle électrique. A l'air libre, sans être enveloppée ni comprimée, elle fait explosion avec une telle rapidité que de la poudre de chasse placée, même à une petite distance, est violemment projetée et dispersée en tous sens, sans avoir eu le temps de s'enflammer.

« Un gramme ou deux brûlés ainsi dans un appartement suffisent à faire trembler portes et fenêtres. J'en ai préparé moi-même, il y a quatre ans, quelques centaines de grammes dont ce qui me reste est parfaitement conservé. Avec moins d'un gramme, que je faisais sécher dans le coffre d'un fourneau de faïence, chauffé au-delà de la température voulue, ce dernier a sauté et tout l'intérieur a été pulvérisé. Je me suis servi également de la poudre d'Howard, mélangée à de la silice divisée pour mettre en pièces des troncs d'arbres qui avait rebuté la hache et les coins de fer, et cela avec trois ou quatre grammes !

« Cette poudre peut se mélanger en toutes proportions, suivant l'effet que l'on veut obtenir, avec le salpêtre, le charbon, le soufre, ou tout autre corps combustible ou inerte. La rapidité de sa flamme est comparable à celle de l'éclair ; elle ne donne lieu à aucun dégagement de fumée, ni d'odeur d'aucune sorte. C'est un mercure-cyanate de mercure, qui donne, pour résidu de sa combustion, du gaz acide carbonique, du gaz azote, de l'eau et du mercure.

Cent fois plus brisante que la poudre, dix fois plus que la dynamite, la poudre d'Howard, dont le prix de revient par kilo ne doit pas dépasser quatre à cinq francs, ne serait-elle pas la base ou le digne équivalent des fameuses matières explosives dont on parle, et qu'on expérimente dans tous les pays ?

Serait-ce de ces éléments que serait formée la mélinite ?

LES JEUNEURS. — On dit généralement qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. A l'appui de cet axiome, il suffit de citer les jeuneurs qui ont précédé Succi et Merlati.

Le jeune de ces deux Messieurs qui a occupé toute la presse des deux mondes, n'est rien du tout en comparaison du jeune suivant. Les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, année 1742 (traduction française, page 251) font mention d'un homme qui vécut *à sa huit ans* uniquement avec de l'eau ; « il est probable, disent-elles, que son sang était extrêmement froid, et que cet état de torpeur rendait plus lente en lui la circulation des fluides, diminuait ses sécrétions et l'empêchait de s'affaiblir en transpirant. »

On cite également l'anecdote d'un Hollandais qui, par fanatisme, passa quarante jours et quarante nuits sans manger ; prodige auquel il faut bien croire, puisque Bayle, qui a tant douté, l'a cru et annoncé à toute l'Europe dans



Les Nouvelles de la République des lettres, année 1885.

Il est à supposer que les deux jeûneurs italiens qui ont fait courir tout Paris dernièrement, n'ont pas connaissance des prouesses de leurs devanciers susmentionnés. C'est le cas de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

## Bibliographie

Le Bulletin pédagogique et le Moniteur de l'Exposition permanente de Fribourg, sous la direction de M. Horner, recteur du Collège.

Avec le 1<sup>er</sup> janvier 1887, le Bulletin pédagogique subit une double modification. Ensuite de la démission regrettable de M. Tanner, aumônier de l'Ecole normale d'Hauterive, cette publication pédagogique est placée de nouveau sous la direction de M. l'abbé Horner, qui en fut le fondateur et le premier rédacteur.

En outre le Bulletin pédagogique fusionne avec le Moniteur de l'Exposition permanente, fondé il y a deux ans par M. l'instituteur Genoud, et de cette fusion sort une revue de

l'enseignement destinée à donner satisfaction aux vœux et aux besoins de nos instituteurs primaires. Chaque livraison mensuelle sera de 24 pages.

Voici le sommaire du numéro de janvier 1887, qui vient de paraître : A nos lecteurs ; méthodologie ; le recours scolaire de Lichtensteig ; échos des revues ; bibliographies ; correspondances ; travaux manuels ; exposition scolaire permanente ; chronique de l'exposition scolaire.

Prix de l'abonnement pour la Suisse, 3 fr. par an.  
S'adresser à l'Imprimerie catholique, à Fribourg.

M. SOUSSENS, Rédacteur.

Pendant la mauvaise saison, nous recommandons vivement la cure du véritable **Cognac-Golliez ferrugineux**, pour prévenir les suites fâcheuses des refroidissements, combattre le froid des pieds et des mains, exciter l'appétit.

Voir aux annonces. (O. 806/612/614)

**Dentelles tout soie de 10 cm. largeur noire et crème, depuis 2 fr. 45 à 52 fr. 50** (Chantilly, guipure et véritable broderie suisse) expédiées par mètre et par pièces séparées par M. **G. Henneberg**, dépôt de la fabrique de soie à Zurich. Echantillons sur demande. (O. 589)

**Mérinos et Cachemirs, double-largeur** (garanti pure laine), à 70 cts. la demi-aune ou 1 fr. 45 cts. le mètre jusqu'aux croisures les plus fines, est expédié en mètres seuls, coupons de robes, ou en pièces entières franco de port à domicile par **Oettinger & Co.**, Centralhof, Zurich. (O. 816.)

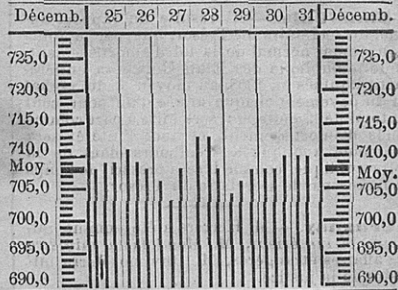
P. S. Envoi de collections d'échantillons et de gravures haute nouveauté sur demande gratis.

**Tréfort, double largeur, meilleure qualité**, Nouveauté de la saison, à 1 fr. la demi-aune ou 1 fr. 65 le mètre, est expédié en mètres seuls, coupons de robes, ou en pièces entières franco de port à domicile par **Oettinger et Cie**, Centralhof, Zurich. (O. 822)

P. S. — Envoi de collections d'échantillons et de gravures haute nouveauté sur demande gratis.

### Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMETRE  
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.



THERMOMETRE (Centigrade)									
Décemb.	25	26	27	28	29	30	31	Décemb.	
7 h. matin	0	-11	-5	-3	0	-2	-3	7 h. matin	
1 h. soir	-1	-5	0	0	1	-1	-2	1 h. soir	
7 h. soir	-3	-7	-1	0	-1	-1		7 h. soir	
Minimum	-0	-5	0	0	0	-1		Minimum	
Maximum	-3	-11	-5	-3	-1	-2		Maximum	

Pour tout ce qui concerne les Annonces s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité **CRELL-FUSSLI & Co** Fribourg, 69, rue des Epouses, Fribourg, Suisse

## Les EXTRAITS de BOUILLON

assaisonnements très efficaces pour toutes les soupes et sauces.

**Capsule verte**: pour assaisonnements divers et bouillon à la julienne;

**Capsule or**: pour consommé;

**Capsule parchemin**: pour assaisonnements aux truffes, ainsi que les fines

**Potages Maggi**  
recommande: **Veuve RICHE**, à Romont.

(O. 101)



**Weltert & Cie**  
FABRIQUE DE FOURNEAUX  
A  
**Sursée**  
(4981) DÉPOT CHEZ (O 854)  
**J. FISCHER, entrepreneur**  
A FRIBOURG  
Informations et Prospectus gratis sur demande.

## SCHMID, BERINGER & Co

Fribourg

**FOURNEAUX INEXTINGUIBLES**  
Pour chambres, établissements, écoles, églises.

GRANDE ÉCONOMIE de combustibles

PROPRETÉ  
Fourneaux en fonte et tôle en tous genres (O. 743)

## Fourrures

A l'occasion des fêtes de Noël et de Nouvel-An

On trouvera chez le soussigné, **magasin de Pelletterie, rue du Pont-Suspendu, 78**, un grand assortiment de nouveaux articles, tels que : Manchons, pèlerines, boas, toques pour dames, bonnets pour hommes, chancelières, gants fourrés, etc., etc., à des prix très avantageux.

**Grand choix de peaux de mouton naturelles et teintées, tapis et couvertures en tous genres.**

Se recommande **J. Habesreiter**.  
Toute vente d'objets confectionnés jouira d'un rabais de 10 %.

(O 857)

## Cigares de Hambourg

GAZELA

Ce cigare se recommande à tout fumeur par sa bienfaisance; il brûle très régulièrement, a un arôme et le goût très doux. En vente au prix de fabrique, à 30 fr. le mille, 3 fr. 20 le cent, chez **Friedrich Curti**, à St-Gall. (O 100)

## A VENDRE

à de favorables conditions, un domaine d'excellent rapport et d'une exploitation facile, situé au territoire de la commune de Remaufens, à proximité de la route Châtel-Palézieux, comprenant : maison d'habitation, grange, écurie, fontaine intarissable et 12 poses (soit 4 hect. 32 ares) de bon terrain, dont 9 poses en un seul mas.

S'adresser au notaire **Pasquier**, à Châtel-Saint-Denis. (102)

## LE VÉRITABLE Cognac Golliez FERRUGINEUX

apprécié depuis 12 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est en même temps un réconfortant stimulant et fortifiant par excellence à employer pendant la saison froide et humide. **Eviter les contrefaçons** en demandant expressément le **Cognac Golliez**, marque des deux palmiers. — Le flacon de 500 gr. 2 fr. 50; le litre 5 francs. (O 810/646)

**Dépuratif Golliez** au brou de noix ferrugineux. — **Alcool Golliez** à la menthe et camomille. — **Spécifiques Golliez** contre les engelures et crevasses. — **Externum américain** à la marque des deux palmiers.

Pharmacies : Sudan, à Bulle; Wetstein, à Châtel-St-Denis; Porcelet, à Estavayer, et à Fribourg, dans toutes les pharmacies.

## MAGASIN D'OPTIQUE-LUNETTERIE ET INSTRUMENTS

**L. DALER & Cie, Opticiens, N° 60, Rue de Lausanne**  
(près l'évêché) Fribourg

**Pour étrémes!**

**Beau choix** de lunettes, pince-nez or, argent, nickel, acier, etc., baromètres, thermomètres, longues-vues, jumelles de théâtre et de touristes. Stéréoscope américain, lanternes magiques, appareils de projection. Vues de tous pays et vues scientifiques, moteurs électriques. Etuis et boîtes de mathématiques.

**Coutellerie** anglaise et courante, couteaux de table, à fruits, à dessert, à découper, avec ou sans écorce, couteaux de poche. Rasoirs garantis, depuis 2 fr. 50 à 42 fr. pièce.

**Ciseaux** de toutes grandeurs et tous genres, spécialité de ciseaux à broder et de toilette.

**Maroquinerie fine**: bourses, porte-monnaies, nécessaires de toilette garnis et non garnis. Sacs amonnières, sacs de voyage, valises de toute grandeur.

**Plèces à musique** en tous genres, jouets d'enfants, depuis 1 fr. 50 cent.

Plus une grande quantité d'autres articles utiles trop longs à détailler. (O 684)

Tous nos articles sont de première qualité.  
Maison faisant sur place toutes les réparations et affittages aux prix les plus avantageux.

## LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN

à Schleithem — Schaffhouse

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes. (O. 666/852)

**Exécution prompte et à des prix modérés**

Pour tous renseignements s'adresser à nos dépôts : chez MM. P. Oberson, rue du Pont-Suspendu, 93, et sur les Places à côté de l'hôtel des Charpentiers, à Fribourg. Auguste Guisan, négociant, à Avenches. P. Christen, à Payerne. François Rossier, à Autigny. Mme A. Rossier-Cornu, à Romont. Mlle Emma Jacuz, à Villaz St Pierre. Isidore Denierre, négociant, à Siviriez. A. Dupraz, négociant à Rue. Pierre Balmat, négociant à Semsales. Charles Grivet, boulanger, à Vaulruz. G.-J. Gremaud, négociant à Bulle. Pierre Mossu, instituteur, à Treyvaux. Jean Elter, à Moudon. Mme Genoud-Marilley, à Châtel-St-Denis.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE Edition de luxe 1 fr. Edition ordin. 70 ct.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE Edition de luxe 1 fr. Edition ordin. 70 ct.

## CALENDRIERS

de la Sainte Vierge;  
de Saint Vincent de Paul;  
de Saint François d'Assise;  
de Saint Dominique;  
de Saint Alph. de Liguori;

de Saint Ignace;  
de Sainte Thérèse;  
de Saint Benoît;  
de la Vie des Saints; 2 fr. 40  
des Proverbes . 50 cent.